



SNUipp 76

Bonnes vacances à tous !

Une rentrée pas comme les autres...

Nouvelle organisation de la semaine, stages de remise à niveau, remise en cause du droit de grève... Dans le premier degré, la rentrée 2008 sera celle de la mise en application des mesures régressives décidées par le Ministre. La confirmation du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite appliqué à l'Education se traduirait par 20 000 suppressions de postes au budget 2009, qui s'ajouteraient aux 11 200 suppressions effectives à la rentrée 2008...

Le SNUipp considère indispensable de développer un plan d'action associant les personnels, les parents d'élèves et les élus. Il appelle à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion et les réunions avec les parents d'élèves, pour dénoncer les mesures Darcos, et débattre de nos propositions pour la réussite de tous les élèves : temps de concertation, plus de maîtres que de classes, RASED, maternelle, formation, transformation des emplois précaires en emplois statutaires...

Il s'adresse solennellement au ministre pour obtenir, dans l'intérêt des élèves, l'ouverture de réelles négociations pour éviter les régressions.

Il appelle les enseignants des écoles à diffuser massivement, le jour de la rentrée, une lettre aux parents, à tenir des conférences de presse, à réunir les parents dès ce soir-là.

L'été risque de voir voter de nouvelles lois portant atteinte aux droits des salariés et des citoyens. La dernière annonce concernant la baisse du taux de remboursement des médicaments pour les malades pris en charge à 100 % en est un aperçu.

Il faudra donc dès la rentrée se retrouver rapidement dans les assemblées générales et les demi-journées d'information syndicale et débattre de la poursuite du plan d'actions.

En attendant la fin de cette année scolaire marquée par de nombreuses mobilisations, l'équipe du SNUipp vous souhaite de bonnes vacances, vous appelle à vous syndiquer si ce n'est pas encore fait et à vous préparer à vous mobiliser dès la rentrée.

Dispensé de timbrage

ROUEN CDIS



PRESSE
URGENTE

DISTRIBUÉE PAR



Déposé le 26/06/2008

**Tous
les résultats
de la
1ère phase
du
mouvement**



Carte scolaire : les mesures de juin

Calendrier

Mercredi 27/8 : groupe de travail
3ème phase
Lundi 1/9 : rentrée des enseignants
Mardi 2/9 : rentrée des élèves et-
comptage des élèves par les IEN
dans les écoles
Judi 4/9 après-midi: CTPD-CDEN
Vendredi 5/9 : CAPD 2ème et 3ème
phase (à confirmer)

Malgré la stabilité des effectifs dans notre département, nous avons dû cette année encore rendre 29 postes. Le SNUipp a dénoncé cette orientation inacceptable qui se traduit par un trop grand nombre de fermetures et une insuffisance d'ouvertures.

La tenue d'un groupe de travail en juin pour la deuxième année consécutive a permis pour un certain nombre d'écoles de connaître leur situation avant les congés d'été : 25 écoles ont obtenu une réponse satisfaisante : 16 ouvertures et 10 annulations de fermetures; en revanche, 16 fermetures dont la situation a été réétudiée ont été confirmées et une fermeture non prévue a été prononcée. L'Inspecteur d'Académie a préféré laisser de nombreuses décisions en attente de vérification à la rentrée.

Pour toutes ces écoles, les IEN procéderont à la vérification des effectifs dès le jour de la rentrée (*il est indispensable que tous les élèves soient présents ce jour-là en particulier en maternelle*), le CTPD et le CDEN se tiendront tout début septembre.

Le SNUipp défendra bien entendu ces dossiers et toutes les nouvelles situations de rentrée. Nous vous invitons à nous faire parvenir dès la rentrée (mail, fax, téléphone...) tous les éléments susceptibles de faire aboutir la demande de votre école

16 ouvertures: : Grand-Couronne maternelle Victor Hugo ; Rouen maternelle Balzac ; Le Havre maternelle Victor Hugo ; Sivos de l'Epte ; Sivos des Côteaux de l'Andelle ; élémentaire de Cauville-sur-mer ; école primaire d'Emanville ; Dieppe élémentaire Ferry ; Montivilliers élémentaire Victor Hugo ; Boos élémentaire Genevoix ; Saint Georges sur Fontaine élémentaire ; Saint Martin en Campagne élémentaire ; Sivos du Haut cailly ; RPI de La Haute Andelle ; Sivos du Quesnay et de l'Abbaye ; Sivos du Bray est .

1 fermeture : Le Grand-Quevilly maternelle C Perrault

10 fermetures annulées : Fécamp maternelle Macé ; Notre dame de Bondeville maternelle André Marie ; Ste Adresse maternelle Du Manoir ; Eslettes élémentaire Diderot ; Le Trait élémentaire Curie ; Les Authieux sur le Port St Ouen élémentaire ; Rouen élémentaire Villon ; Bihorel élémentaire Larpin ; RPI de Blossville (en maternelle) ; RPI de Belleville sur mer.

**Signez la pétition
contre le service minimum
en ligne sur
<http://76.snuipp.fr>**

La mixité a ses détracteurs !

Le 15 mai dernier, le Parlement votait un amendement autorisant un enseignement séparé entre filles et garçons. Au Sénat, tous les groupes parlementaires étaient opposés à cette proposition mais le gouvernement l'a maintenue, remettant sa majorité au pas. Or, c'est par la co-présence des deux sexes que les jeunes font l'expérience de l'altérité pour apprendre ensemble, se respecter et faire l'expérience de l'égalité.

Le SNUipp réclame le retrait de l'alinéa : l'école mixte est le lieu où peut être garantie l'éducation afin de faire reculer la violence et le sexisme.



EVS-AVS : quel avenir ?

Après les mobilisations du printemps sous différentes formes, les EVS ont obtenu la prolongation des contrats jusqu'au 31 décembre 2008 pour ceux dont l'échéance était au 30 juin. Cette avancée ne résout pas le problème de ces personnels qui, s'ils peuvent retrouver une sécurité bien relative pour ces quelques mois, seront confrontés au même problème en cette fin d'année ! Grand est le risque qu'on ne leur propose qu'un retour à la

case départ RMI ou ASS (sauf les personnels âgés de plus de 50 ans ou handicapés). Nous nous sommes retrouvés le 11 juin dans le cadre d'une journée nationale organisée contre la précarité à Dieppe, au Havre et à St Etienne du Rouvray.

Le SNUipp appelle à se mobiliser dès la rentrée avec le Collectif EVS de Seine-Maritime, les autres syndicats et la FCPE. Les élus auxquels on s'est adressé nous répondent peu à peu. Pensez dans chaque conseil d'école, conseil municipal à proposer l'adoption de la motion de refus de la précarité et de créations d'emplois de droit public à plein temps avec un salaire décent, une véritable formation et une validation des acquis de l'expérience.(<http://76.snuipp.fr>)

Sommaire

- p 1 Edito
- p 2 Carte scolaire
EVS-AVS
Base élèves
- p 3 CAPD
Stage filé
- p 4 60 h : l'usine à gaz !
RESF
IUFM : mort annoncée

**Encart Spécial
Mouvement p1 à 12**

Base élèves : l'action paie

Le ministère de l'Education Nationale vient de décider de retirer de « base élèves » des champs concernant l'absentéisme, les besoins particuliers (RASED...), la catégorie sociale et la profession des parents. La durée de la conservation du fichier ne pourra par excéder la durée de scolarisation dans le 1er degré.

Il est annoncé que cette décision fera l'objet d'un arrêté et qu'il sera désormais interdit de collecter une quelconque donnée relative à la nationalité et l'origine raciale ou ethnique des élèves et de leurs parents responsables.

Le SNUipp se félicite de ces nouvelles décisions ministérielles. Elles ne sont pas étrangères à ses interventions et à la mobilisation des personnels, des parents et des partenaires dans les départements et au plan national avec la pétition « Tous les enfants sont fichés ».

Il poursuivra ses interventions et ses actions avec l'ensemble des partenaires sur ce sujet.

Le SNUipp continue à demander une remise à plat de l'ensemble des fichiers élèves existants. Il réclame toujours la mise en place d'un fichier non centralisé, plus fonctionnel, qui réponde réellement aux besoins des écoles.

SNUipp 76
Bulletin du SNUipp
de Seine Maritime
I.S.S.N 1259-9646 /
C.P.P.A.P 0710 S 07451
Directeur de la Publication :
Marceau PRIVAT
SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat
76100 ROUEN
Mensuel imprimé par nos soins



CAPD du 12 juin 2008

Congés de formation professionnelle : toujours plus d'offre que de demande !

Les 24 demandes enregistrées ont toutes été acceptées. L'équivalent de 21 postes était accordé par le rectorat soit 252 mois. L'ensemble des demandes représente 193 mois. Il reste donc 59 mois non utilisés.

Le SNUipp est intervenu pour que ces mois soient attribués aux personnels arrivés en fin de droit (CLM, CLD) qui n'ont pu obtenir de poste d'adaptation de courte ou de longue durée et qui se retrouvent, pour certains, en grande difficulté. L'inspecteur d'académie a accepté d'étudier les demandes des collègues concernés.

Ineat-Exeat :

Ces demandes de changement de département concernent les collègues n'ayant pas obtenu satisfaction lors des permutations informatiques ou de nouvelles situations apparues depuis février.

Pour les titulaires

Les 25 demandes d'ineat ont été acceptées.

Les 25 demandes d'exeat déposées au titre du rapprochement de conjoint sont acceptées.

Pour les PE2, tous les échanges avec l'Eure ont été accordés. Pour les autres départements, seuls les échanges terme à terme sont possibles.

Le SNUipp est intervenu pour que les collègues mariés ou pacsés depuis le mois de septembre 2007 soient considérés comme demandeurs de rapprochement de conjoint et non pour simple convenance personnelle. Pour l'instant, l'IA n'a pas donné son aval mais nous réinterviendrons : de toute façon ces collègues demanderont une disponibilité de droit et ne seront pas en exercice dans le département.

Département déficitaire et liste complémentaire : recrutement probable dès les 1ers jours de rentrée

La Seine-Maritime sera déficitaire à la rentrée. Le recrutement sur liste complémentaire risque donc de démarrer très rapidement en septembre. Envoyer des collègues sur le terrain sans formation n'est pas la marque d'un gouvernement qui prenne ses responsabilités. Les besoins existent et le nombre de recrutements est tous les ans insuffisant !

Le SNUipp rappelle sa demande d'augmentation du nombre de postes au concours.

Liste d'aptitude PE : plus de places que de candidats

52 demandes d'intégration pour un contingent possible de 157 places. Il reste encore environ 350 « instituteurs et institutrices » dans notre département. Il s'agit pour la plupart de collègues qui souhaitent continuer à occuper leur logement de fonction ou qui n'ont pas encore atteint les 15 ans de services actifs nécessaires pour pouvoir faire valoir leurs droits à la retraite à partir de 55 ans (et donc limiter les effets négatifs de la « décote ».)

Si vous n'êtes pas encore intégré, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les effets de cette intégration sur votre carrière et votre retraite.

Accès à la hors-classe : intégration en hausse mais trop tardive !!!

Le contingent ministériel vient seulement d'être connu, Le ratio entre promus et promouvables passe de 1.15% à 1.6%. Dans notre département, le nombre de promotions passe donc de 45 l'an dernier à 67 : malgré cette augmentation, le nombre reste ridiculement faible au regard du nombre de collègues concernés. D'autant que cette annonce tardive (le 15 juin) place des collègues devant le choix cruel d'abandonner cette promotion ou de retarder d'un an leur départ en retraite en participant à la 3ème phase mouvement, puisque leur poste a été attribué lors de cette première phase.

Le SNUipp rappelle sa demande de création d'un échelon supplémentaire accessible à tous à l'indice 783 et dénonce le fait que ce type de promotion ne concerne qu'une infime partie des collègues.

Stages filés : ce n'est toujours pas ça !

Le SNUipp a demandé à l'Inspecteur d'Académie la tenue d'un groupe de travail pour faire le bilan des stages filés. Après enquête auprès des PE2 et des titulaires libérant leurs classes, nous avons fait part des différentes remarques des collègues (enrichissement, échanges mais aussi difficulté à partager la classe et les matières, surcharge de travail, problèmes d'autorité...). De gros soucis sont apparus dans certaines écoles « ambition réussite » où des PE2 ont été affectés. L'IA s'est donc engagé à ne pas renouveler ce terrain de stage.

L'an prochain il y aura 252 PE2, pour seulement 162 écoles à quatre classes (les PE2 effectuent la « décharge » du directeur). Il manque donc environ 90 terrains de stage. Les IEN ont été chargés de repérer les écoles présentant les résultats aux évaluations les plus faibles (comme s'il suffisait d'aller en formation pour que les résultats des élèves s'améliorent !)

Les secteurs du Havre et de Rouen ont été choisis pour le cycle 3, ceux de Dieppe et de Barentin /Rouen rive droite pour le cycle 2. La formation portera sur « l'évaluation au service des élèves en difficulté, dans le cadre du socle commun ». Elle se déroulera à raison d'une journée par semaine (pendant laquelle le PE2 prend la classe en charge) et se répartira en 15 journées de formation et 15 journées dans les écoles et les circonscriptions. Les IEN ont également pour tâche de « solliciter » des enseignants correspondant aux critères recherchés. Cependant, ils ne peuvent en aucun cas « désigner » des volontaires et tout collègue intéressé peut se faire connaître auprès de son IEN pour proposer sa candidature.

Le SNUipp dénonce l'organisation de ce dispositif où les départs en formation continue dépendent de l'IEN et où les terrains de stage risquent à nouveau de mettre en difficulté nos jeunes collègues stagiaires. Rappelons que cette organisation vise à utiliser les PE2 comme moyen d'enseignement par mesure d'économie et ne fonctionne pas pleinement comme un véritable stage filé puisque que, très rapidement, les stagiaires sont mis en responsabilité... Sept démissions ont eu lieu cette année, ce qui n'est pas sans rapport avec la pression que subissent les PE2 !



**Tous nos
élèves
doivent
être**

**présents
à la rentrée**

Avec les vacances, une période encore plus difficile s'ouvre pour les familles sans papiers. Loin des établissements scolaires... Pour éviter de mauvaises surprises de rentrée, prenons des dispositions pour organiser la solidarité en cas d'arrestation, d'OQTF...

Echangeons dans les établissements nos coordonnées (enseignants, parents...) et nos dates de présence pour pouvoir réagir en cas de besoin. Vous trouverez sur le site du SNUipp des renseignements utiles.



**Détresse au
centre
de rétention**

La mort samedi dernier au centre de rétention de Vincennes d'un ressortissant tunisien de 41 ans, dont un co-détenu avait pourtant signalé dès vendredi un état de santé inquiétant et l'incendie qui a détruit le centre dimanche illustrent l'impasse dans laquelle se trouvent toutes politiques, française comme européenne, qui n'entrevoient la question migratoire que sous un angle répressif.

Le SNUipp et la FSU dénoncent et combattent avec la plus grande vigueur ces politiques qui viennent d'être renforcées par le vote récent au Parlement européen de la directive dite « Retour ».

Mise en place des 60 h : l'usine à gaz !

La CAPD du 12 juin a été l'occasion pour les délégués du personnel du SNUipp de rappeler une nouvelle fois leur opposition à cette réforme qui modifie profondément le fonctionnement des écoles, mais ne peut en aucun cas constituer une réponse suffisante pour lutter contre l'échec scolaire.

Les inquiétudes qui nous parviennent des écoles face au manque d'information et aux « exigences » de certains IEN montrent déjà à quel point la mise en place sera difficile.

En réponse à nos questions, l'Inspecteur d'Académie renouvelle sa plus totale confiance en la « créativité », « l'inventivité » et la « responsabilité » des conseils des maîtres pour rechercher des propositions diversifiées adaptées à la réalité de chaque école.

- Il confirme que **rien dans le texte ministériel ne fait obligation à tous les collègues d'une même école, voire d'une même commune de choisir le même jour ou la même heure** pour effectuer l'aide individualisée. La seule obligation est que tous les élèves qui en ont besoin puissent en bénéficier, que tous les maîtres s'inscrivent dans un tableau de services qui devra être adopté par le conseil des maîtres puis validé par l'IEN. La recherche d'un consensus acceptable par tous (enseignants, parents, municipalités) doit cependant guider la réflexion des conseils de maîtres.

- Il précise, **concernant la pause méridienne des élèves qu'une durée d'une heure** (repas + détente) semble être un seuil au-dessous duquel il paraît difficile de descendre. En deçà, prévoir une modification des horaires de l'école qui doit faire l'objet d'une demande du maire (après avis du conseil d'école) auprès de l'Inspection académique.

- Il réaffirme que le **seuil fixé dans sa circulaire (8 à 10 heures maxi) pour le temps consacré à l'organisation et à la préparation est « raisonnable »** et conforme à l'esprit du décret.

- Il **justifie la date du 20 juin** pour la rédaction de l'avant-projet par sa volonté de mettre en place le dispositif le plus rapidement possible après la rentrée et donc d'engager dès maintenant la concertation avec les différents partenaires (parents, élus, associations sportives ou culturelles...)

Pour le SNUipp, l'école publique mérite mieux que ce dispositif démagogique et inégalitaire, dont la mise en place dans la précipitation est source de division et provoque de nombreux conflits qui ne peuvent se résoudre qu'au travers d'une réflexion sereine et approfondie. C'est dans ce cadre qu'il appelle les conseils des maîtres à prendre le temps de la discussion et par conséquent, dans l'immédiat à utiliser les 60h comme temps de concertation et à ne faire aucune proposition d'aménagement de la semaine (une proposition de motion a été envoyée par mail et est toujours disponible sur le site <http://76.snuipp.fr>).



Formation des enseignants : mort des IUFM ?

N. Sarkozy a déclaré dans sa lettre de mission à X. Darcos « la formation des enseignants devra durer 5 ans et sera reconnue par un diplôme de niveau master ».

Le SNUipp exprime une vive inquiétude sur l'avenir du recrutement et de la formation des enseignants qui a été décidé encore une fois sans concertation préalable aux annonces. On y voit la disparition programmée des IUFM, alors que leur intégration dans l'Université n'est pas achevée. La formation des enseignants, qui doit être améliorée, est une des conditions de la réussite des élèves. En ce sens, toute réforme engage l'avenir de l'École. La « mastérisation » annoncée ne saurait servir de prétexte à des dégradations des contenus de formation, des conditions d'études ou du potentiel de formation et de recherche que représentent les IUFM. Il faut une volonté politique de maintenir un maillage départemental des IUFM avec l'ensemble de leurs personnels. Il s'agit donc bien d'une régression où la formation professionnelle sera réduite à un simple compagnonnage. Enseigner est un métier qui s'apprend, il nécessite une formation, initiale et continue, disciplinaire et professionnelle de haut-niveau, en lien avec la recherche. Elle doit se dérouler dans le cadre d'une véritable alternance théorie-pratique, en relation avec les établissements scolaires.

Le SNUipp exige le maintien du recrutement des enseignants dans des corps de fonctionnaires de l'Etat, par concours. Il défendra une formation professionnelle de qualité dans laquelle l'expertise des enseignants maîtres formateurs a toute sa place. La nouvelle organisation de la semaine qui leur est imposée augure mal de leur avenir. Des réunions sont programmées pour organiser la défense de leurs conditions de travail déjà fort peu satisfaisantes.

